



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE CESSION ET CONTRAT
TECHNIQUE AVEC LA SOCIETE AUGURI
PRODUCTIONS POUR L'ORGANISATION D'UN
CONCERT LE SAMEDI 29 JANVIER 2022**

**DÉCISION N° DM-22-010
EN DATE DU 11 JANVIER 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU La délibération du Conseil municipal en date du 14 décembre 2005 autorisant le Maire à recourir à des contrats de vente ou de cession, ainsi qu'à des contrats de coproduction pour la réalisation de spectacles ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

CONSIDÉRANT la proposition de la société Auguri Productions, représentée par Monsieur Olivier Wurth, dont le siège social est situé 10, place du Général Catroux – 75 017 Paris – pour l'organisation d'un concert de Tim Dup le samedi 29 janvier 2022, dont le prix de cession est fixé à 8 440 € (huit mille quatre cent quarante euros) TTC ;

CONSIDÉRANT la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la saison 2021-2022.

D É C I D E

DE SIGNER avec la société Auguri Productions, représentée par Monsieur Olivier Wurth, dont le siège social est situé 10, place du Général Catroux – 75 017 Paris – un contrat de cession et un contrat technique pour l'organisation d'un concert de Tim Dup le samedi 29 janvier 2022, dont le prix de cession est fixé à 8 440 € (huit mille quatre cent quarante euros) TTC ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20220111-lmc1H8042H1-AR Date de réception en Préfecture : 11/01/2022 Date de Publication : 11/01/2022
